



Entretien de Cécile Bazin réalisé par Emmanuel Porte « Recherches & Solidarités : les données au cœur des partenariats »

Née en 2008, Recherches & Solidarités est une association qui se présente comme un « réseau associatif d'experts au service de toutes les formes de solidarité ». Elle produit des enquêtes sur le secteur associatif en France et contribue à l'exploitation de données publiques à destination des acteurs associatifs et des pouvoirs publics. Parce qu'elle se positionne à la fois comme productrice et utilisatrice de données, il semblait important de mieux comprendre la nature de ce projet à l'occasion de ce numéro des Cahiers de l'action, en posant quelques questions à Cécile Bazin, directrice cofondatrice du réseau.

EMMANUEL PORTE : Recherches & Solidarités produit de la donnée sur le monde associatif tout en étant en lien avec les pouvoirs publics et les fédérations associatives elles-mêmes. Pourriez-vous revenir sur les origines de ce projet et l'objet de l'association ?

CÉCILE BAZIN : Le statut associatif s'est assez vite imposé à nous comme étant la meilleure manière de réaliser notre projet dont l'objectif est d'enrichir la connaissance sur les solidarités et désormais, plus spécifiquement, sur le secteur associatif. Nous avons une entrée un peu plus large encore à l'origine car nous avons beaucoup travaillé sur le don à travers des réflexions sur le don de sang, avec l'Établissement français du sang, et sur le don d'organes. Mais progressivement notre travail s'est resserré sur le secteur associatif dans ses multiples dimensions. Il faut dire que nos parcours l'expliquent également en partie. Le président de Recherches & Solidarités, Jacques Malet, était très investi dans le monde associatif et réalisait tous les ans une étude sur la générosité des Français à partir des données dont dispose la direction générale des finances publiques (DGFiP), dont nous avons publié en décembre 2022 la 26e édition. Les choses se sont donc construites très tôt autour de partenariats avec des producteurs de données. En réalité, de 2004 à 2008 nous travaillions au Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie (CerPhi) et c'est progressivement que nous en sommes partis – à trois – pour créer, en tant que telle, l'association Recherches & Solidarités.

E. P.: Donc, dès la création de l'association, l'idée a été de vous appuyer sur des données publiques?

C. B.: Oui. Déjà au temps du CerPhi, nous nous appuyions sur des données quantitatives publiques et des enquêtes. Cela s'explique par le fait que nous n'étions pas d'emblée focalisés sur les moyens, mais sur les objectifs de l'association, à savoir enrichir les données sur le secteur associatif et partager le plus possible ces connaissances avec les acteurs eux-mêmes (responsables d'association, structures d'appui à la vie associative, etc.) et les pouvoirs publics. D'une certaine manière, nous avons le sentiment d'exercer une mission de service public.

E. P.: Comment s'organise le travail autour de ces données publiques?

C. B.: Nous tissons des relations et des coopérations avec les détenteurs de données publiques. Nous sommes même les coproducteurs de certaines d'entre elles, souvent les plus anciennes. Ainsi, avec la DGFIP, nous travaillons depuis un certain temps sur l'analyse des dons que les Français déclarent dans le cadre de l'impôt sur les revenus élargi à ceux déclarés dans le cadre de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), devenu l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Nous travaillons aussi avec la DGFIP sur la fiscalité des associations et sur le mécénat via les dons déclarés par les entreprises dans le cadre de l'impôt sur les sociétés. Avec le temps, nous avons tissé des relations de confiance avec nos interlocuteurs, ce qui donne lieu à des échanges qui nous ont même conduits à corriger des données avec eux en amont pour pouvoir mieux les exploiter. Très vite, nous avons aussi développé des coopérations avec l'URSSAF et la Mutualité sociale agricole (MSA). Il s'agit là d'un partenariat privilégié qui remonte à la création de l'association : une personne de notre équipe se rend chaque année dans les locaux de l'URSSAF pour avoir accès aux bases de données. Au fil du temps, pour l'URSSAF, ce partenariat avec nous est devenu un moyen d'expérimenter. Par exemple, l'année dernière, nous avons travaillé sur les données de la « déclaration sociale nominative » par convention collective. Pour le champ associatif, c'est très intéressant parce que plus de 10 % des salarié-e-s des associations sont répertorié-e-s dans un code d'activité (APE) fourre-tout. Faire une analyse par convention collective donne une image plus précise de l'emploi associatif. Par exemple, elle permet d'approcher le secteur de l'éducation populaire qui n'est pas identifié en tant que tel dans la nomenclature d'activité (APE).

E. P.: Comment expliquez-vous le fait que vous soyez devenus des experts dans ce cas-là?

C. B.: Une confiance s'est établie entre les personnes qui portent ces coopérations de part et d'autre depuis près de quinze ans. Le directeur de l'URSSAF nous connaît bien, nous fait confiance, il a une « fibre associative » importante. Cela explique que nous ayons une grande liberté dans l'exploitation de ces données, mais également que nous puissions ouvrir des questionnements nouveaux et élargir les champs de recherche, tout en faisant attention à ce que les données que nous publions soient toujours validées par eux, en amont. Nous appliquons la même méthodologie qu'eux et nous travaillons ensemble, ce qui permet d'avoir un dialogue fécond. Par ailleurs, ils sont très sollicités par les députés, les ministères, et n'ont pas toujours l'occasion de sortir de ce quotidien. La collaboration avec nous leur permet de le faire davantage et d'expérimenter sur un champ bien plus étroit que le secteur privé dans son ensemble sur lequel ils travaillent d'habitude.

E. P.: Au-delà de la collaboration, comment se déroulent la restitution des données et la communication des résultats. Y a-t-il des différences d'un interlocuteur à l'autre?

C. B.: En général, il nous suffit d'envoyer les résultats à notre partenaire un peu en amont de leur publication. Mais avec l'URSSAF, c'est un peu particulier parce que nous travaillons ensemble quatre mois de l'année, donc ils suivent les évolutions chemin faisant. Certains travaux sont de simples actualisations et dans ce cas nous validons ensemble les chiffres. On s'assure que les chiffres à publier sont cohérents avec ceux de l'URSSAF sur l'ensemble du secteur privé. Par exemple, quand on calcule la part de l'emploi associatif dans l'emploi privé au niveau d'un département, il faut bien travailler sur la même base que l'URSSAF. Par ailleurs, nous ne commercialisons jamais les données. Nous pouvons avoir des relations bilatérales avec certains organismes publics ou associatifs et nous nous appuyons sur ces données pour ces travaux-là, mais il n'y a pas de commercialisation des données brutes. C'est une règle qui nous est imposée et que nous nous imposons nous-mêmes.

E. P.: Tout ce que vous faites en termes d'analyse des données est-il accessible librement?

C. B.: Tout à fait. L'objet de l'association repose sur deux piliers : améliorer la connaissance et la partager. Notre ambition est non seulement de développer les connaissances en fournissant les données les plus récentes possibles, d'où les actualisations annuelles, mais aussi de les partager avec le plus grand nombre. Nos publications sont en libre accès et partagées avec le ministère, le Mouvement associatif, le Réseau national des maisons des associations (RNMA) et avec un ensemble de partenaires et de relais. La variété de nos formats de restitution contribue à élargir cette diffusion: un format « rapport » un peu plus complet, mais aussi des synthèses, voire des infographies désormais. Depuis une quinzaine d'années, et depuis trois ans avec le soutien de l'INJEP, nous publions chaque année des chiffres clés à l'échelle des régions. Depuis huit ans, nous publions également une synthèse de quatre pages sur chaque département avec le soutien de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA).

E. P.: Est-ce que vous pourriez revenir sur les usages de ces publications?

C. B.: Nous essayons de produire des données utiles aussi bien aux associations qu'aux décideurs publics. Pour choisir quelles thématiques traiter, nous nous appuyons sur les sujets qui ressortent le plus dans nos enquêtes, sur nos discussions avec les partenaires mais aussi sur l'actualité. Par exemple, pour traiter de la crise sanitaire du Covid, nous nous sommes tous mobilisés (avec les représentants du secteur associatif et les services du ministère chargé de la vie associative) pour donner la parole aux responsables d'associations et voir comment accompagner les associations dans cette période plus que tendue. Dans ce cas-là, il s'agit vraiment d'aide à la décision. Comme d'ailleurs à travers le bilan de l'emploi que nous alimentons chaque année en fournissant aussi des données trimestrielles. Et puis, quand on parle de décideurs, il y a également les relations que nous pouvons nouer avec quelques organisations professionnelles comme Hexopée^{*1}. Nous leur fournissons des données sur l'emploi, mais nous réalisons aussi des enquêtes avec eux auprès de leurs adhérents. Tout cela participe des publications et coopérations mises en place pour apporter des éléments d'aide à la décision. En ce qui concerne les acteurs associatifs eux-mêmes, nous nous efforçons de nous appuyer à la fois sur leurs préoccupations et sur l'actualité pour fournir des éléments d'analyse susceptibles d'alimenter la réflexion. Nous apportons de l'information, en veillant à ce que celle-ci puisse leur servir du mieux possible.

E. P.: Vous avez évoqué des organisations représentatives (Hexopée ou Mouvement associatif) mais avez-vous également des relations avec des fédérations particulières? Si oui, de quelle nature?

C. B.: Nous travaillons avec des fédérations ou avec des réseaux associatifs mais dans le cadre d'enquêtes plus souvent que dans celui du recueil de données évoqué précédemment. De fait, les données disponibles sur l'emploi vont pouvoir intéresser des organisations professionnelles ; dans d'autres domaines, il sera nécessaire de réaliser des enquêtes dédiées. Mais, dans ces cas-là, la communication des résultats de l'enquête est moins systématique, car il appartient au réseau partenaire d'en décider. Nous avons ainsi travaillé l'année dernière avec la Ligue de l'enseignement sur une enquête interne à propos de l'accompagnement par les fédérations départementales de leurs adhérents et non-adhérents. Par ailleurs, nous avons aussi mis en place un baromètre d'opinion des bénévoles : une enquête nationale annuelle dont les résultats sont publiés et qui est mise à disposition des associations qui le souhaitent. C'est-à-dire qu'il y a une question signalétique dans le questionnaire qui permet de demander aux personnes : « Êtes-vous bénévoles dans une des associations suivantes ? » Lorsqu'on a obtenu un nombre de réponses suffisant sur une association en particulier (grâce à l'aide à la diffusion que cette dernière nous apporte), on peut isoler les résultats et travailler en bilatéral avec cette association. On l'a fait pour la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV), pour les Apprentis d'Auteuil par exemple. Cela permet ensuite à ces associations de rapprocher leurs résultats des résultats nationaux. Le cadre général de l'enquête est relativement figé mais il permet quand même aux associations de donner la parole à leurs bénévoles et de se comparer aux autres. En mettant à disposition cet outil de dialogue, nous répondons à l'objet même de notre association. Enfin, il nous arrive parfois d'aller un peu plus loin et de construire des enquêtes spécifiques pour un réseau (Petits Frères des pauvres, Croix-Rouge, etc.). Nous travaillons là sur l'aide à la décision interne par le biais d'enquêtes et non de données statistiques. Pour les associations, c'est un geste de reconnaissance car elles se montrent à l'écoute de leurs bénévoles. Elles s'appuient sur les résultats pour alimenter des discussions internes, faire évoluer des actions ou pour animer le bénévolat. D'une certaine manière, des associations ont ainsi construit leur propre baromètre.

E. P.: Comment êtes-vous organisés pour réaliser toutes ces enquêtes?

C. B.: L'association est composée d'un noyau dur de quatre personnes et nous faisons appel ponctuellement à d'autres collaborateurs. Par exemple, les fiches départementales sont réalisées par la même personne depuis des années mais pendant seulement deux ou trois mois dans l'année. Et il arrive que, lorsque nous réalisons une enquête sur un sujet nouveau, nous allions chercher une expertise spécifique. Par ailleurs, parmi nos administrateurs, nous avons un comité d'experts que nous informons régulièrement et que nous sollicitons en fonction des sujets.

E. P.: Quelles sont vos relations avec le monde académique ou le monde de la statistique publique?

C. B.: En interne, les relations entre le conseil d'administration (CA) et le comité d'experts sont fondées sur la confiance et la souplesse. Nos experts, venus d'horizons très divers, sont aussi bien des universitaires que des praticiens de la vie associative. Nous avons également beaucoup appris de l'accueil de personnes en contrat d'apprentissage. Pour ce qui est des relations avec le monde académique, nous n'avons pas trop de difficultés car nous ne faisons pas de recherche fondamentale. Nous aspirons plutôt à être des acteurs du quotidien pour les associations et les pouvoirs publics, et notre relation avec le monde académique passe beaucoup par les universitaires membres de notre comité d'experts (Roger Sue, Guillaume Plaisance, Sophie Rieunier, par exemple). Nous sommes heureux de mettre à disposition nos données pour des travaux académiques, tout en ayant conscience de ne pas faire le même métier. Ce n'est d'ailleurs pas toujours facile de savoir comment s'emparer de

ces travaux pour nourrir notre pratique et alimenter les réflexions de nos interlocuteurs. En ce qui concerne nos relations avec la statistique publique, nous participons à des groupes de travail initiés par l'INJEP et l'INSEE sur le secteur associatif.

E. P.: Le projet de l'association a-t-il évolué depuis les origines, notamment au regard de l'importance grandissante prise par les données et leur valorisation?

C. B.: Les choses ont évolué dans les pratiques tout en restant conformes à notre projet initial. Améliorer la connaissance, nous l'avons fait de plus en plus en profondeur grâce aux partenariats et en nous saisissant des possibilités offertes par l'open data. Nous exploitons par exemple le Répertoire national des associations (RNA). En 2022, nous avons travaillé avec le délégué départemental à la vie associative (DDVA) de la Vienne sur une approche destinée à estimer le nombre d'associations en activité, ce qui nous a permis de nouer un partenariat autour de la donnée. Sur le partage de connaissances, nous avons également beaucoup progressé avec l'intégration des nouveaux outils (datavisualisation, notamment). Et, s'agissant du projet associatif, il me semble que nous l'avons consolidé. En 2008, certains pouvaient avoir tendance à nous considérer comme des concurrents, notamment du côté du monde académique, mais nous avons réussi à nous imposer comme un acteur complémentaire et un partenaire du monde associatif. Par exemple, nous produisons de la donnée pour le Mouvement associatif et nous l'exploitons, mais nous laissons à l'initiative du mouvement la manière d'intégrer ces résultats dans leur plaidoyer. Nous sommes dans un partage des rôles.

E. P.: Dans le cas que vous venez d'évoquer, à qui appartiennent les données? Comment vous organisez-vous?

C. B.: Avec le Mouvement associatif, nous avons établi une relation de confiance mais, dans ce type de coopération, il faut rester très vigilant en ce qui concerne l'usage des données produites dans le cadre des enquêtes. C'est d'ailleurs pour cela que nous élaborons toujours un document au début de chaque projet pour bien définir les rôles de chacun. Il est vrai que nous n'évoquons pas systématiquement et explicitement la question de la propriété des données, nos partenariats reposent avant tout sur la confiance.

**1. Hexopée est une organisation professionnelle représentative dans les domaines de l'animation, du sport, du tourisme social et familial, et des foyers et services pour jeunes travailleurs. Sa mission est de rassembler, d'accompagner et de représenter les employeurs dont l'activité est liée ou apparentée à l'économie sociale et solidaire (ESS) dans ses branches éducatives, sportives, culturelles, scientifiques, sociales, de tourisme, de formation, d'hébergement et de protection de la nature et de l'environnement.*